Claude MERINDOL

36

14ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Vérifier à la lecture !

Rapport de la Zambie

****

Déclaration du Burkina Faso

Madame la Présidente,

Le Burkina Faso félicite la Zambie pour la présentation de son rapport au titre du second cycle de l'EPU et remercie pour la mise à jour également faite.

La Zambie est un pays qui fait face a un certain nombre de contraintes en matière de mis en œuvre des recommandations comme cela est souligné dans le rapport, et ma délégation voudrait saluer les efforts engagés par le gouvernement de ce pays pour rendre effectif la jouissance des droits de l'homme par les zambiens.

Le Burkina Faso note avec satisfaction les avancés faites par la Zambie en matière de lutte contre la traite des personnes. En cela, l'adoption de la loi y relative est un acquis considérable, et mon pays recommande à la Zambie de solliciter l'appui des partenaires adéquats pour poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Par ailleurs, la lutte contre la violence sexiste, la garantie des droits des personnes handicapées, le droit à l'éducation des enfants et l'adoption de directives nationales sur la prise en charge interdisciplinaire des victimes de violences sexistes, intègrent l'ensemble des engagements pris par le Gouvernement zambien pour rendre effectif les droits humains, et le Burkina l'encourage à poursuivre cette dynamique.

Il reste toutefois un certains nombre de textes internationaux primordiaux, relatifs aux droits de l'homme auxquels la Zambie n'est pas encore partie. Ma délégation l'encourage à y adhérer.